



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 18 juin 2018 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absentes : Madame Claudine Roussel et Madame Line Boulianne

Madame Sophie Bouchard, secrétaire au greffe, assiste également à cette séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

#### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018

#### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois de mai 2018
- 3.2 Regroupement des Offices d'habitation du territoire – Nomination d'un représentant au conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation (OH) à être créé
- 3.3 Regroupement des offices municipaux des municipalités des Bergeronnes, Les Escoumins, Sacré-Cœur et de Tadoussac
- 3.4 Engagement de l'employé # 7349/ Responsable du volet récréatif et communautaire
- 3.5 Demande d'installation d'une enseigne de ville pour la municipalité des Escoumins

#### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Demande de location de salle – Cercle des Fermières des Escoumins
- 4.2 Demande d'appui financier/ Club Lions Escoumins-Bergeronnes

#### **5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ Aréna – Mai 2018

#### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Rapport sommaire des permis du mois de mai 2018

#### **7.0 INCENDIE**

#### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour les mois d'avril 2018 – Département des travaux publics



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

**10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

**11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

**12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

**13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

**14.0 PROJETS**

**15.0 OFFRES DE SERVICES**

**16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

16.1 Liste de la correspondance

16.2 Bulletin du réseau des Villages-relais – Fédération des villages-relais du Québec

16.3 Dépôt/ Demande d'ajout de ralentisseur – Rue Hilaire

16.4 Dépôt/ Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2018

**17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

17.1 Dépôt/ Demande spéciale

17.2 Demande d'autorisation/ Aliénation des biens désuets appartenant à la municipalité des Escoumins

**18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19.0 AJOURNEMENT**

**20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19h00 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

**N° 18-06-180**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 18-06-181**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2018**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins  
IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 18-06-182**

**AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de mai 2018 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		97 895.65 \$
Comptes à payer :	265 221.61 \$	
Annexe des comptes :	6 456.63 \$	
Total des comptes :		369 573.89 \$

**N° 18-06-183**

**REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU TERRITOIRE –  
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION PROVISOIRE DU NOUVEL OFFICE  
D'HABITATION (OH) À ÊTRE CRÉÉ**

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH);

ATTENDU QUE ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle;

ATTENDU QU'UN représentant de la municipalité a été délégué pour siéger sur le CTC (comité de transition et de concertation);

ATTENDU QU'UN plan d'affaires sur le projet de regroupement doit être présenté à la SHQ;

ATTENDU QU'UN représentant nommé par la municipalité doit siéger sur le Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil recommande la nomination de Madame Claudette Roussel, conseillère, pour siéger au Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé.

**18-06-184**

**REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DES MUNICIPALITÉS  
DES BERGERONNES, LES ESCOUMINS, SACRÉ-CŒUR ET DE  
TADOUSSAC**



No de résolution  
ou annotation

### Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation des Bergeronnes, l'Office municipal d'habitation des Escoumins, l'Office municipal d'habitation de Sacré-Cœur et l'Office municipal d'habitation de Tadoussac ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes des Bergeronnes, Les Escoumins, Sacré-Cœur et de Tadoussac un projet d'entente de regroupement des quatre offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation des Bergeronnes, l'Office municipal d'habitation des Escoumins, l'Office municipal d'habitation de Sacré-Cœur et l'Office municipal d'habitation de Tadoussac suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

N° 18-06-185

#### **ENGAGEMENT DE L'EMPLOYÉ # 7349/ RESPONSABLE DU VOLET RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE l'employée # 7349 responsable du volet récréatif et communautaire à la municipalité des Escoumins, terminera sa période de probation sous peu;

ATTENDU QUE la directrice générale, Madame Andrée Lessard, est satisfaite des services du responsable du volet récréatif et communautaire à la municipalité des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la signature du contrat de l'employé # 7349 à titre de responsable du volet récréatif et communautaire des Escoumins pour une période d'un (1) ans;

QUE soient autorisés Madame Andrée Lessard, directrice générale et Monsieur André Desrosiers, maire, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'emploi de l'employé # 7349;

QUE le contrat d'emploi de l'employé # 7349 prenne effet à compter du lundi 16 juillet 2018;

QUE le Conseil autorise l'employé # 7349, à adhérer aux assurances collectives et au régime de retraite simplifié de la municipalité des Escoumins jusqu'à la fin de son contrat

N° 18-06-186

#### **DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE DE VILLE POUR LA MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins a sollicité le propriétaire du 857, route 138 pour que l'enseigne d'entrée de ville de la municipalité des Escoumins soit installée sur son terrain;



No de résolution  
ou annotation

### Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE le propriétaire a accepté que la municipalité procède à l'installation de l'enseigne d'entrée de ville à l'ouest où est érigée la croix appartenant aux Chevaliers de Colomb, Conseil 7205 des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la municipalité des Escoumins à procéder à l'installation de l'enseigne d'entrée de ville sur le terrain situé au 857, route 138.

N° 18-06-187

### DEMANDE DE LOCATION DE SALLE – CERCLE DES FERMIERES DES ESCOUMINS

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières des Escoumins souhaite réserver la salle multifonctionnelle pour le bingo artisanal du 22 octobre 2018;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières des Escoumins sollicite l'aide de la Municipalité afin qu'on leur accorde une contribution financière comme par les années passées pour cet événement à venir;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
(Madame Marie-Lise Poitras déclare son intérêt potentiel et se retire du vote)

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 100 \$ (cent dollars) pour le bingo artisanal du Cercle des Fermières des Escoumins qui aura lieu le 22 octobre 2018 à la salle multifonctionnelle des Escoumins.

N° 18-06-188

### DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ CLUB LIONS ESCOUMINS-BERGERONNES

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS  
(Monsieur Denis Morin déclare son intérêt potentiel et se retire du vote)

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 50 \$ (cinquante dollars) pour défrayer les coûts d'une annonce dans le bottin annuel du Club Lions Escoumins-Bergeronnes.

\* DÉPÔT

**RAPPORT DE LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET DE LA SALLE DE L'ARÉNA – MAI 2018**

\*\* DÉPÔT

**RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE MAI 2018**

\*\* DÉPÔT

**RAPPORT DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR LE MOIS DE MAI 2018 – DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

\*\* DÉPÔT

**ENREGISTREUR DE DONNÉES – EAU POTABLE**

139 pouces d'eau (Pleine capacité)

\*\* DÉPÔT

**BULLETIN DU RÉSEAU DES VILLAGES-RELAIS – FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC**

\*\* DÉPÔT

**DEMANDE D'AJOUT DE RALENTISSEUR – RUE HILAIRE**

\*\* DÉPÔT

**CAMPAGNE PROVINCIALE D'ARRACHAGE DE L'HERBE À POUX 2018**

\* DÉPÔT

**DEMANDE SPÉCIALE – POINT À REPORTER**



N° 18-06-189

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**DEMANDE D'AUTORISATION/ ALIÉNATION DE BIENS NON FONCTIONNELS APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

ATTENDU QUE la municipalité dispose de biens non fonctionnels et brisés;

ATTENDU QUE ces biens sont nuisibles et sont entreposés au Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'aliénation des biens non fonctionnels et brisés suivants :

- Imprimante HP Deskjet 845 C n° de série : TH19756S8
- Caisse enregistreuse Canon Optima CR 30T2 n° de série : 5072298
- Caisse enregistreuse Canon Optima CR 500 n° de série : 5072320
- Imprimante Fujitsu DL 3800 Pro n° de série : C95DP036M3389A1
- Imprimante Brother GX-7000 n° de série : G01297853
- Imprimante multifonctions Canon Multipass F80 n° de série : DTY 07006
- Caisse enregistreuse Casio PCR-T2000 n° de série : 5314696
- 2 téléphones muraux Méridians dates de 1987 et 1990.

N° 18-06-190

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 19h22 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **6**

  
\_\_\_\_\_  
**André Desrosiers,**  
**Maire**

  
\_\_\_\_\_  
**Andrée Lessard,**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***